

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Ndendé : il tue sa concubine

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

UN ouvrier agricole d'Olam, le nommé Allogho, a assassiné le 20 septembre dernier dans l'après-midi sa concubine Audrey Mboumba. Le drame, précise-t-on, serait intervenu à la suite de la décision de cette dernière de mettre un terme à leur relation. Après le drame, il a poussé loin la cruauté en violant le cadavre.

Selon un témoin, le couple entretenait une vieille relation et Allogho s'était même établi chez sa concubine Audrey Mboumba, au quartier Malaba. Mais pendant leurs années de vie de couple, l'homme passait tout son temps à brutaliser sa conjointe. " Il la frappait sans cesse violemment, jusqu'à l'envoyer en observation à l'hôpital ", explique le témoin. Éprouvée par cette situation, la dame aurait décidé de mettre un terme à la relation, en demandant à son amant de sortir de sa maison. Ce qu'il fera. Durant deux mois, la quadragénaire vivait paisiblement, jusqu'au retour d'une longue absence du désormais ex-conjoint. Puis, dans l'après-midi du jour du drame ce dernier se rend chez Audrey et la trouve. L'ex-concubine qui n'a pas apprécié cette "visite" lui dit ne pas souhaiter de le revoir. En réponse, l'homme l'agresse et lui brise le cou. Et c'est la tragédie. Sauf qu'Allogho ne s'arrête pas



Photo: AEE

**Le meurtrier présumé a passé un sale quart d'heure avant l'arrivée des policiers.**

là. Il déshabille sa victime et pendant qu'il abuse du cadavre il est surpris par les habitants du quartier qui le prennent à partie. Ces derniers lui font alors passer un sale quart d'heure. Allogho n'a eu la vie sauve que grâce à l'arrivée de la Police judiciaire (PJ) de Mouila. Laquelle a eu recours à des tirs de sommation pour arrêter le "massacre".

C'est dans un piteux état que le meurtrier a été évacué sous escorte policière dans une structure hospitalière du chef-lieu de la province de la Ngounié.

## Ndjolé : une femme tue son conjoint à coups de couteau

MKDR  
Ndjolé/Gabon

NDJOLÉ, le chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné, a été le théâtre d'un drame survenu dans la nuit du 20 septembre 2023. Charnelle Engandjemoa, une Gabonaise de 32 ans, a assassiné ce jour-là son conjoint et compatriote, Geoffroy Han Andoma Ngoye, âgé de 39 ans. Les faits se sont produits à Bigoma, un quartier réputé chaud. Il est 12 heures, quand Geoffroy Han Andoma Ngoye invite sa conjointe à prendre un verre. Sauf que ce dernier est flanqué

de son frère. Toute chose qui déplaît à Charnelle Engandjemoa, qui aurait souhaité être en tête-à-tête avec lui. D'où ce refus mal perçu par le conjoint qui accuse sa dulcinée de ne jamais avoir du temps pour ses beaux-parents. Après des échanges vifs, le calme revient. Et la conjointe sert à manger à son homme.

Mais vers 21 heures, Geoffroy Han Andoma Ngoye ressent encore un creux. Aussi demande-t-il à sa moitié de lui concocter un plat. À peine Charnelle Engandjemoa met-elle la marmite au feu que le maître des lieux vient éteindre le four. Il relance la discussion de la fin de la matinée et menace sa partenaire


de la faire partir de la maison qu'il loue.

Sur ces entrefaites, Charnelle se serait saisie du couteau avec lequel elle découpait les oignons pour le planter dans le thorax de son conjoint. Constatant qu'elle vient de commettre un geste très grave, elle appelle les voisins à l'aide. Ces derniers arrivés promptement sur les lieux évacuent le blessé vers le centre médical. Mais il était trop tard. Les gendarmes de la brigade de Ndjolé informés du drame se rendent au centre médical où ils procèdent à l'arrestation de Charnelle Engandjemoa. Elle sera déférée sous peu devant le parquet de Lambaréné.

## Rectificatif

### Le DG des Forêts n'est ni en garde à vue ni en prison

**NOUS** sommes manifestement allés plus vite que la musique relativement à la situation du directeur général des Forêts, Ghislain Moussavou. Et loin de nous l'idée de faire son procès par voie médiatique. En effet, dans l'article paru en page Faits Divers dans L'Union du jeudi 21 septembre, on a évoqué un nouveau placement sous mandat de dépôt du haut cadre ayant déjà séjourné à Gros-Bouquet en 2022. Mais il n'en est rien. L'intéressé n'est ni en garde à vue encore moins en prison, selon son conseil. Toutes nos excuses à M. Moussavou et à nos lecteurs.



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

**ADMINISTRATION PROVISOIRE**

COMMUNIQUE

« Portant paiement de l'allocation de Rentrée Scolaire 2023 »

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les employeurs, les assurés allocataires ainsi que leurs ayants droit qu'elle procédera au paiement de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), sur toute l'étendue du territoire national, du lundi 25 septembre au 02 octobre 2023, dans l'ensemble de ses agences.

Par ailleurs, elle invite les employeurs à bien vouloir retirer les bordereaux et les chèques desdits paiements dans nos différentes agences.

Notre ambition : mieux vous servir

Fait à Libreville, le 15 septembre 2023

L'Administration Provisoire

2370, Avenue Georges Damas Akwa, Satevélé • B.P. : 04 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 08 79 42 00 • Fax : (+241) 08 74 64 23 • Centre d'appels : 903  
Service plâtrier dents : 901 • www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialesgabon-officiel